Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D17_03_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 20 avril 2026	Délibération N° 17-03-2026

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents :15

Votants : 18

Objet :

Désignation des représentants de la Commune au sein de l'association des Collectivités forestières du Morbihan

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Erwan DELSAUT.

Etaient présents : Mme Florence BAUDRY, M. Philippe BELZ, Mme Sophie BELLAY, Mme Stéphanie CAMBON, M. François CEBRON de LISLE, M. Erwan DELSAUT, M. Alexandre FERREIRA, M. Angelo GIGLIA, Mme Caroline LE BARON, M. Eddy LEMAITRE, Mme Laurence MONFORT, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme Lisa ROBIC, M. Yann ROUMAIN DE LA TOUCHE, Mme Christine HOCHARD.

Absents excusés : Monsieur Guillaume BEDIN absent excusé ayant donné pouvoir à M. Alexandre FERREIRA, M. Philippe DELHAYE absent excusé ayant donné pouvoir à Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, M. Julien GOSSE absent excusé ayant donné pouvoir à M. Philippe BELZ et M. David MARY.

En 2023, 25 maires du Morbihan se sont réunis à l'Hôtel du département afin de créer la première association départementale en Bretagne du réseau de la Fédération nationale des Communes forestières.
L'actualité estivale marquée par des feux d'une ampleur inédite, notamment dans le Morbihan, a rappelé aux élus, l'importance de la gestion durable des forêts. La démarche a été initiée par Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan et membre du Groupe d'études « Forêt et filière bois » au Sénat.

Qu'une collectivité territoriale en soit propriétaire ou non, le rôle des élus locaux est fondamental dans la politique forestière territoriale. En effet, avoir une vision de l'espace forestier est un atout de développement considérable pour les espaces ruraux et urbains. Le contexte international et environnemental révèle aujourd'hui toute l'importance des questions d'autonomie énergétique des territoires et l'engagement pour le climat. Enfin, le soutien à une économie de proximité de la filière forêt-bois est une politique largement partagée par les différentes collectivités du territoire.

M. Erwan DELSAUT, Maire de PLOUHARNEL expose à l'assemblée que suite à la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il est nécessaire de nommer des représentants de la Commune au sein de l'association des collectivités forestières du Morbihan.

Il propose les candidatures suivantes :

- M. Erwan DELSAUT – membre titulaire
- M. David MARY – membre suppléant

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260421-D17_03_2026-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la désignation des représentants de la Commune au sein de l'association des Collectivités forestières du Morbihan :

- Membre titulaire : M. Erwan DELSAUT
- Membre suppléant : M. David MARY

Autorise M. le Maire à signer tout document y afférent,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Plouharnel, le 21 avril 2026,

Le Maire,
Erwan DELSAUT

